



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés,20 – 1340 Ottignies
Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

Procès-verbal du conseil d'administration du 19 novembre 2019

Présents

BELLET Christophe, BLAFFART Geoffrey, CAMMARATA Isabelle, DAMBLY Chantal, DUNGELHOEFF Catherine, LEFEBVRE Gwenaëlle, LICOUR Laurence, LINKENS Isabelle, LORIA Salvatore, MEUNIER Sophie, PITZ Francis, ROZENBERG Alain, VAN TICHELEN Benoit.

Excusés

DEMELENNE Michaël

1. Approbation du PV du 15 octobre 2019

Au point 9 : ajouter : « pour la participation au groupe de travail »

Le PV est approuvé

L'ordre du jour est modifié, des points sont ajoutés

- Projet prison
- Aviq/Féwassm
- Site internet

2. Projet Prison

Demande du *collectif (Fédito, FNPS, CAAP, SES, Icare...)* de signer un courrier à destination de la Ministre Morréale marquant notre désapprobation concernant l'appel à projet « Promotion de la santé et accompagnement de détenus en matière de santé mentale, de gestion des assuétudes et de réduction des risques dans les prisons en Wallonie ». Suite à cet appel à projet, un collectif rassemblant la Fédito, la Féwassm, la CAAP ainsi que des acteurs de santé et promotion de la santé en milieu carcéral avait proposé de faire une analyse des besoins par des équipes qui ont l'expertise dans ce domaine.

Madame Demaret, avec le Cabinet Morréale depuis l'Aviq a relancé le projet de subvention facultative de 900 000 euros à « Un Pass Dans l'Impasse » + le SES ,partenaire qui faisait partie de ce collectif .

Le SES a présenté ses excuses à chaque membre du collectif.

Le CA donne son accord pour signer ce courrier.

3.Retour de l'AG

L'AG a approuvé à l'unanimité les modifications proposées en précisant certaines.

Un point important à travailler est la fonction DA. Cette question fait débat car il y a des différences entre le privé et le public en terme de charge de travail, du nombre de tâches, des possibilités d'accès à la fonction si c'est inscrit dans le cadre...

Quid de la responsabilité des DA quand il n'y a pas de DT : DA pris entre 2 responsabilités.

Le CA demande à la CAF de mettre sur pied un groupe de travail sur cette fonction.

4.Journée d'étude

Les inscriptions sont clôturées (144 personnes)

Le groupe de travail se réunit le 5/12 pour finaliser l'organisation.

5. AVIQ

Suivi des inspections

C.Bellet a contacté par mail J.Fierens actuellement à l'étranger, il le recontactera avant le prochain CA.

Mr Bonarelli veut qu'il y ait au moins un résumé du suivi avec comme objectif que le prochain soignant ait une trace de ce qui a été fait avant. Est-ce à lui de le vérifier ? Ce qui doit être contrôlé est ce qui est prévu par le décret.

RencontreAviq/Féwassm

La rencontre est prévue le 21/11.

Y seront présents Isabelle Linkens, Sophie Meunier, Catherine Dungheloeff, Benoit Van Tichelen.

Points essentiels à aborder :

- le contrôle des subventions avec un souhait de plus de qualité car beaucoup d'erreurs de la part de l'Aviq
- la communication Aviq/ Féwassm et Aviq/SSM

6. Rencontre avec le Cabinet

Une rencontre est prévue le 28/11 avec le conseiller en santé mentale François Leclercq et des représentants du CA (bureau + G.Blaffart et L.Licour)

Cette 1^{ère} rencontre est à différencier du travail de la délégation.

Points à aborder :

- Présentation de la Féwassm

- quelle politique en SM, quelle place donnée aux SSM
- le financement : le non consommé et les 2.000.000 évoqués par Mme Gréoli
- les relations avec l'Aviq

Concernant les ANM, c'est la Fass qu'il faut investir, notre secteur est mal défendu. Sophie Meunier sera vigilante.

7. Fonction de coordinatrice/permanente

Un échange est fait de l'évolution du travail de Murielle Norro.

Elle a reçu un préavis conservatoire en attente du renouvellement de la subvention facultative.

8. Mandat au Crésam

Le Dr Schonne et Benoit Van Tichelen arrivent en fin de mandat, ils proposent de se représenter. Le CA valide les candidatures.

9. site internet

Christophe Bellet fait écho de l'avancée du groupe de travail.

Devis : coût fixe 2770,90€ TVAc

Redevance annuelle 484€

Ce coût comprend la création du site, une formation de 2h et la gestion des comptes utilisateurs.

Proposition de créer au sein du CA une cellule communication.

Le CA valide la proposition du site et le budget.

10.Divers

Mr Mariage des fédérations des maisons médicales nous interpelle concernant la PPLW (plateforme première ligne wallone) qui regroupe des médecins et paramédicaux mais pas les psychologues. La féwassm veut-elle en faire partie ? Voir qui est membre et quels sont leurs statuts. Proposer à Mr Mariage de contacter Benoit Van Tichelen.

11.Newsletter

Listing des points à mettre dans la Newsletter

Le CA est levé